

## **MOTION CONCERNANT L'EMPRISONNEMENT DE JOSE BOVE**

José Bové vient d'être incarcéré en raison d'une action menée en tant que dirigeant de la Confédération paysanne. Le SNCS considère qu'il s'agit là d'une criminalisation de l'action syndicale. C'est pourquoi le SNCS demande la libération immédiate de José Bové.

**Motion votée à l'unanimité par la CA du SNCS-FSU réunie le 4 et 5 juillet 2003.**